

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 04 juillet 2023

Fidal conseille l'entreprise VISEO dans l'acquisition du groupe SYN Vance.

Fidal conseille VISEO dans l'acquisition du groupe SYN Vance pour devenir leader dans la digitalisation des directions financières et opérationnelles.

Fidal a accompagné le groupe Viseo, acteur international de la transformation digitale au service des entreprises, dans le cadre de l'acquisition du groupe Synvance, groupe spécialisé dans le conseil en management et technologie.

VISEO est une entreprise de services du numérique, qui utilise la technologie comme un puissant levier de transformation et d'innovation pour aider ses clients à tirer parti des opportunités du numérique, adresser les nouveaux usages et affronter la concurrence d'acteurs qui changent les règles du jeu. VISEO concilie agilité et complémentarité de ses savoir-faire - design de nouveaux produits et services, digitalisation des processus métier, valorisation des données, développement des actifs digitaux - pour faire du numérique un réel levier de compétitivité et de performance.

Cette acquisition stratégique permet de renforcer la présence du Groupe tant en France qu'à l'international et le positionne désormais comme un des leaders dans la digitalisation des Directions Financières et Opérationnelles et comme le troisième intégrateur SAP français. Le nouvel ensemble représentera 3000 salariés présents sur 5 continents pour un chiffre d'affaires global de 350M€.

Intervenants de l'opération :

Avocats conseils de VISEO :

Fidal pour l'accompagnement juridique :

- Aspects Droit des sociétés : Sandrine Michineau, associée et Clément Faucher
- Aspects concurrence : Marie Koehler de Montblanc, associée, Virginie Reyberotte et Elvire Fernandez
- Aspects propriétés intellectuelles : Mathilde Ponchel, associée et Sabrina Florindo,
- Aspects RGPD : Anne Lambert-Favreau, associée et Apolline Levesque,

RSM pour l'accompagnement fiscal : Cécile Guyot

Solucial pour l'accompagnement social : Caroline Barbe

Avocats conseils de SYN Vance : Le cabinet Millenium avocats avec Livia Santoni, associée.

À PROPOS DE FIDAL

Fidal, société d'avocats française et indépendante, est une référence du monde des affaires depuis 1922.

Avec 1300 avocats et juristes présents dans 87 villes en France, Fidal exerce au plus près des acteurs économiques - entreprises, dirigeants, fonds d'investissements, collectivités territoriales, organismes sans but lucratif, groupes internationaux - et s'engage ainsi à servir leur expansion et le développement des territoires.

Son approche pluridisciplinaire lui permet d'appréhender les grands défis économiques et sociétaux.

Parce que leurs questions ne s'arrêtent aux frontières du droit, nos clients ont accès à un écosystème d'affaires composé de filiales (Fidal Fiducie, Fidal Innovation, Fidal Notaires...) et de partenaires (conseils en financement, en transaction, en ressources humaines...). Fidal est aussi membre fondateur du réseau juridique international unyer et membre du réseau fiscal WTS Glo

CONTACT FIDAL

Alexandra Niaré

Responsable communication

alexandra.niare@fidal.com

07 87 95 32 30

